

AUREILHAN

La gestion durable du marais saluée par Alain Rousset

Mercredi 25 octobre, à l'invitation de la Fédération départementale des chasseurs des Landes, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a visité le marais d'Aureilhan, accompagné par Mathieu Labrousse, conseiller régional délégué à l'eau, aux continuités écologiques, la chasse et la pêche, Sophie Weber, conseillère régionale déléguée Natura 2000, Bruno Meunier, président de la Fédération régionale des chasseurs et Jean-Luc Dufau (FDC 40), les administrateurs, techniciens et responsables cynégétiques locaux. Très représentatif des marais du littoral, le site d'Aureilhan offre un grand intérêt écologique pour l'accueil de l'avifaune hivernante et nicheuse ainsi que pour la conservation des zones humides et de la mosaïque d'habitats présentant des espèces végétales patrimoniales.

Classé Natura 2000

Depuis trente ans de gestion durable du site par les chasseurs, en partenariat avec la commune (propriétaire), il est classé Natura 2000 et pour partie en réserve



Le président Alain Rousset, Sophie Weber les élus et techniciens. CONSEIL RÉGIONAL

de chasse et de faune sauvage. Ce site bénéficie d'une politique active en faveur de la protection de la biodiversité et de la valorisation des écosystèmes landais.

Parmi les actions menées, dégagement de la végétation abusive par des chasseurs bénévoles, débroussaillage des zones les plus denses, mise en place d'ouvrages de rétention d'eau dans les prairies et réhabilitation d'un ancien lagunaire.

Cela a permis la réouverture et l'entretien des milieux et du réseau électrique, l'écopastoralisme avec la réintroduction du bétail comme le poney landais

ou les vaches marines. Le président Alain Rousset et les élus ont salué l'action remarquable de la FDC 40, tout à fait cohérente avec la stratégie régionale pour la biodiversité et avec les objectifs Néo Terra de la Région en matière de préservation de la ressource en eau. Ce dernier point est capital, comme cela a été souligné par les élus lors de leur visite. Grâce à leur capacité de stockage, de régulation et d'épuration, les zones humides jouent un rôle essentiel en matière de quantité et de qualité de l'eau. Un enjeu crucial pour l'avenir !

Hervé Foglia